

## PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

### Résumé de l'appel à projets à paraître

**RÉGION ADMINISTRATIVE :** Ile-de-France

**PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE :** Département de Seine-et-Marne

**SERVICE GESTIONNAIRE :** Conseil départemental de Seine-et-Marne Service Mission Europe

**CODE ET INTITULE :** IDF-OI1711 Ile-de-France\_CD77 2026-2028 Dispositif d'accompagnement socioprofessionnel territorialisé des Allocataires du Revenu de Solidarité Active

**PROGRAMME :** Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

#### CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Le présent appel à projets s'adresse aux structures œuvrant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion étant mesure de mettre en place un accompagnement de type « référent de parcours » territorialisé à destination des personnes éloignées de l'emploi notamment les allocataires du RSA.

**MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU :** 4 500 000 €

**DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS :** 01/07/2025

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :** 01/09/2025

#### DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le présent appel à projets s'inscrit dans la volonté du Conseil départemental de Seine-et Marne de poursuivre la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement socioprofessionnel territorialisé des publics allocataires du revenu de solidarité active pour lesquels un accompagnement par France travail n'est pas adapté mais qui ne relèvent pas non plus d'un accompagnement social par les maisons départementales des solidarités. En effet, un nombre croissant d'allocataires du RSA se trouvent dans des



situations d'éloignement durable du marché du travail, qui affectent leurs compétences professionnelles et leur capacité à s'engager dans un parcours d'insertion pérenne. Il est donc nécessaire de continuer à mettre en œuvre un accompagnement socioprofessionnel de proximité et adapté à leurs besoins, ainsi qu'aux ressources disponibles localement en Seine-et-Marne, qui puisse s'articuler avec l'offre de service d'insertion de droit commun. Par ailleurs, cette démarche participant à l'inclusion sociale et au retour à l'emploi durable des allocataires du revenu de solidarité active, le Département souhaite lancer cet appel à projets dans le cadre du fonds social européen (FSE). Depuis le 28 septembre 2015 le Département est devenu organisme intermédiaire (OI) dans le cadre d'une délégation de gestion des crédits du FSE par l'État (subvention globale).

Le présent AAP concerne :

La priorité n°1 du programme national "Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus".

L'objectif spécifique H : les actions menées au sein des opérations financées doivent favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés.

**THÈME :** Référents de parcours d'accompagnement socio professionnel

